

@mnis

Revue de Civilisation Contemporaine de l'Université de Bretagne Occidentale
EUROPES / AMÉRIQUES
<http://www.univ-brest.fr/amnis/>

Les immigrés, rescapés d'un génocide, sont des émigrés de nulle part

(avec les témoignages de Hannah Arendt, Jean Améry, Nigoghos Sarafian et Theo Angelopoulos)

Janine Altounian

France

janine.altounian@free.fr

A partir d'une expérience qui m'est familière, j'aimerais évoquer ici la situation particulière d'*immigration* que constitue celle des rescapés du génocide arménien perpétré en 1915 dans l'Empire Ottoman par le gouvernement Jeunes Turcs, situation qui ne relève guère d'une *émigration* à proprement parler, puisque le pays auquel les survivants purent échapper fut le théâtre d'une extermination niée en tant que telle par l'actuelle Turquie. Cette évocation mettra avant tout en lumière ce qui s'est psychiquement transmis aux héritiers de cet exil violent et paradoxal en ses termes, puisque son lieu de référence n'existe plus et ne s'inscrit plus dans le monde comme ayant jamais existé.

Comment parler à l'autre quand le fantasme du *retour* ne parle plus ?

Pour aborder cette question nous prendrons comme point de départ celle du psychanalyste Winnicott qui, à l'interrogation: « Que voit le bébé quand il tourne son regard vers le visage de la mère ? », apporte la réponse éloquente : « Généralement, ce qu'il voit, c'est lui-même »¹. Nous appuyant sur cette assertion éclairante nous pourrions à notre tour poser la question qui s'énoncerait à peu près ainsi : de quoi hérite un enfant lorsque, dans ce miroir que lui présentent la mère et son environnement, il voit un lieu d'origine irradiant une épouvante dévastatrice auquel elle a échappé de justesse, un gouffre focal qu'elle doit constamment fuir et écarter de sa pensée ? De quoi hérite-t-il lorsqu'il y perçoit l'expérience d'une survivante qui disqualifie par son regard les objets d'un monde

¹ Winnicott, Donald Woods, « Le rôle de miroir de la mère et de la famille dans le développement de l'enfant », *Jeu et réalité*, Paris, Gallimard, 1975, p. 155.

devenu pour elle non pertinent mais que lui devrait, pour son propre compte, apprendre à désirer ?

Le clivage constitutif transmis à l'enfant entre, au départ de sa généalogie, un lieu barré à la représentation parce que proprement invivable ou éteint et, à l'arrivée, ce lieu de l'*immigration* qu'il lui faudra, tel le Petit Poucet, affronter seul, sans l'étaiyage des bonnes illusions *transitionnelles*², contribue, tout autant que l'arrachement dont il est censé être le fruit, à l'impasse subjective que traduirait une autre question, variante de la première : comment parler à l'autre quand, dans l'image reflétée par la mère et son environnement, le fantasme du *retour* ne parle plus ?

Pour suivre ce mouvement conduisant d'un départ traumatique à une arrivée angoissante, nous rappellerons au préalable quelques données historiques de la situation particulière d'exil ici étudiée, en les éclairant des analyses faites par Hannah Arendt dans ses travaux sur « La "nation des minorités" et les peuples sans Etat »³. Après quoi nous évoquerons les conséquences psychiques d'un tel héritage où s'exerce un *empiètement*⁴ familial violent, sceau d'une fracture inintégréable par le parent survivant qui, impuissant à affronter un travail de deuil et de séparation, ne peut réinvestir son existence qu'en y déléguant un faux self de circonstance. « Il n'y a pas de "nouveau pays natal", écrit Jean Améry⁵, le pays natal est le territoire de l'enfance et de la jeunesse. Qui l'a perdu reste un être perdu »⁶.

Un tel état des lieux ou plutôt des non-lieux, établi en 1966 par cet ancien détenu des camps nazis, qui y survécut mais resta à jamais spolié de toute patrie au monde, nous servira alors de repère paradigmatique. Dans son essai au titre provoquant « En quelle quantité l'homme a-t-il besoin de pays natal ? »⁷ — question à laquelle il répond : « Il en a

² Dans « Objets transitionnels et phénomènes transitionnels / Illusion-désillusionnement / L'illusion et la valeur de l'illusion » (*De la pédiatrie à la psychanalyse*, Payot, 1969, pp.179-185), Winnicott explique comment les vertus de la désillusion ne prennent sens que sur fond des premières illusions nécessaires à l'enfance.

³ Arendt, Hannah, *L'Impérialisme (Les origines du totalitarisme II)*, 1951, Fayard, « Points », 1997, chapitre V : « Le déclin de l'Etat-nation et la fin des droits de l'Homme », ainsi que, entre autres, « Une patience active », publié en 1941 et « Nous autres réfugiés », publié pour la première fois en 1943 (*La tradition cachée*, Paris, Christian Bourgois, « 10/18 », 1997).

⁴ Au sens défini par Winnicott qui a montré en plusieurs passages de son œuvre et notamment dans « Psychose et soins maternels » (*De la pédiatrie à la psychanalyse, op. cit.*) en quoi une adaptation défectueuse de l'environnement aux besoins de l'enfant équivaut à un « empiètement », dans la mesure où il se voit contraint d'y « réagir » au lieu de poursuivre son propre développement.

⁵ Voici en quels termes Primo Levi le présente dans *Les Naufragés et les rescapés* : « Hans Mayer, alias Jean Améry, philosophe suicidé [en 1978][...] sa vie est tendue entre ces deux noms [...] Il était né à Vienne, en 1912, dans une famille où l'élément juif dominait, mais assimilée et intégrée à l'Empire austro-hongrois [...] [il] ne se considère pas comme juif [...] Lui et de nombreux Juifs allemands, qui avaient cru comme lui à la culture allemande, se voient dénier l'identité allemande [...] Pour le jeune Hans, redevenu juif, être juif est à la fois impossible et obligatoire [...] en 1938, il [...] émigre en Belgique [...], adhère [...] à un mouvement de résistance [...] tombe en 1943 aux mains de la Gestapo [...] c'est la torture [...] on l'expédie à Auschwitz-Monowitz, le camp où je serai moi aussi enfermé quelques mois plus tard ». (Levi, Primo, *Les Naufragés et les rescapés*, Paris, Gallimard, 1986, p. 125).

⁶ Améry, Jean, *Jenseits von Schuld und Sühne. Bewältigungsversuche eines Überwältigten*, dtv, 1970 (première publication 1966) ; pour la traduction française par Françoise Wuilmart: *Par-delà le crime et le châtiment. Essai pour surmonter l'insurmontable*, Paris, Actes Sud, 1995, p. 92. Pour la visée argumentative des citations, j'ai retraduit plus littéralement le texte original ainsi: *Heimat* (pays natal, terme caractéristique de l'allemand qui désigne le pays où l'on est né, où l'on est chez soi [*daheim*]) ; *Land* (pays [territoire]), *Vaterland* (patrie [pays des pères]).

⁷ Améry, Jean, *Par-delà le crime et le châtiment, op. cit.*, p. 81.

d'autant plus besoin qu'il peut moins en emporter avec soi »⁸ — le philosophe s'explique en ces termes :

*Etant un homme sans pays natal et qualifié en cela, je récusé la distinction entre pays natal et patrie [...] Qui n'a pas de patrie, c'est-à-dire, pas d'asile dans un corps social autonome représentant une unité étatique indépendante, n'a également [...] pas de pays natal [...] Je crois avoir appris comment le pays natal cesse de l'être dès qu'il n'est pas également, en même temps, patrie*⁹.

Être expulsé d'un lieu inexistant

Voici donc brièvement quelques rappels historiques des origines de la première immigration importante des Arméniens en France¹⁰ : abandonnant Constantinople dans les années 20, les survivants du génocide arménien gagnèrent Paris via la Bulgarie, la Grèce, la Syrie, le Liban, peut-être une brève escale à Marseille et virent le jour se lever sur notre Ville lumière au moment où leur arrivée à la gare de Lyon marquait leur premier contact avec elle. Débarquant à la fois en qualité de *réfugiés politiques* et de *main-d'œuvre importée*, munis du *titre Nansen* et d'un passeport portant la mention *sans retour possible*, ces *apatrides*, privés de citoyenneté, se sentaient définitivement prémunis contre tout mal du pays, ce qui, en revanche, les acculait à un espoir obstiné en la France dont ils foulaient anxieusement le sol. N'avait-elle pas été dans leur imaginaire une figure émancipatrice bien qu'elle les eût abandonnés par deux fois ?

1) Elle leur avait promis une Cilicie arménienne sous protectorat français mais, voulant se réconcilier avec la Turquie alliée, lors de la Grande Guerre, des puissances centrales contre les pays de l'Entente, elle avait évacué en 1921 ce dernier repli des cohortes de réfugiés, tandis que l'Arménie du Caucase abandonnée, elle, par les Alliés était soviétisée.

2) Elle avait consenti au traité de Lausanne de 1923, à la disparition pure et simple de l'Arménie qui pourtant avait été reconnue et délimitée trois ans auparavant par le traité de Sèvres.

Restes d'une extermination — jusqu'à ce jour non reconnue en tant que telle par son auteur — que les puissances de l'Entente avaient, en dépit de leurs sympathies envers les Arméniens ou leurs réprobations sans effets, laissé faire afin de ménager leurs intérêts dans la nouvelle Turquie kémaliste, les réfugiés arméniens, violemment expulsés d'un Empire d'Orient dont ils avaient été les otages mais dont l'Occident, pour sa part, comptait tirer largement profit, trouvèrent ainsi refuge dans une *terre d'asile* dont les alliances avaient obéi, comme il se doit, aux logiques de la *Realpolitik*. Aussi leur pays désormais *d'accueil* n'était-il pas sans porter quelque responsabilité, ni dans la catastrophe qui les avait jetés là, ni dans le silence et l'oubli dont ils y furent l'objet, pendant plus de soixante ans¹¹.

⁸ *Ibid.*, p. 86.

⁹ *Ibid.*, pp.101-102.

¹⁰ Tout ce passage fournissant sommairement les données historiques des conditions de naissance en France de la diaspora arménienne issue du génocide de 1915 suit de près l'étude d'Anahide Terminassian, « Les Arméniens de France », *Les Temps Modernes, Arménie-diaspora, Mémoire et modernité*, n° 504-505-506, juill.-août-sept. 1988, pp. 198-203. On peut également se reporter à l'ouvrage de Martine Hovanessian : *Le lien communautaire. Trois générations d'Arméniens*, Armand Colin, 1992, p. 66 et sq.

¹¹ Ce silence dura du traité de Lausanne (1923) qui entérinait la disparition des sanctions à l'encontre des perpétrateurs du génocide arménien de 1915 et la disparition de l'Arménie — pourtant reconnue et délimitée trois ans auparavant par le traité de Sèvres (1920) — jusqu'à environ 1975, année de la commémoration du soixantième

Ce résumé succinct de la dispersion mondiale des Arméniens restés en vie et en charge d'un million et demi de leurs morts aura certes permis de reconnaître, dans notre actualité, les processus diplomatiques où se combinent et s'agencent, sans contradiction aucune, la liquidation des uns et le bénéfice des autres. Quel peut être, alors, le rapport au monde d'un survivant à une telle combinaison meurtrière ? Cette question qui inspire notre réflexion sur une *immigration*, dont celle des Arméniens ne figure ici qu'à titre de paradigme d'autres *immigrations d'émigrés* de pays rayés des cartes, concerne, de nos jours et à l'échelle mondiale, un nombre de plus en plus croissant d'êtres humains, héritiers d'épaves échouées de cataclysmes politiques variés, livrés au bon vouloir *hospitalier* de leurs pays *hôtes*. Les énoncés d'Améry qui vont suivre porteront tous précisément sur cette rupture absolue des liens sociaux et psychiques avec le monde des autres chez des rescapés, miraculeusement transplantés d'une partie du monde exterminateur à cette autre partie, laquelle, ayant fermé les yeux sur l'extermination des leurs, voire en toute complicité, leur offre, dans l'ambiguïté d'un après coup, un lieu où il leur devient paradoxalement possible de rester *démocratiquement* vivants ! « Les réfugiés allant de pays en pays représentent l'avant-garde de leurs peuples s'ils conservent leur identité »¹², écrivait Hannah Arendt en 1943.

On se demandera pourtant ce qui reste d'une identité exilée d'un territoire, où l'on ne peut que mourir, à celui où l'on ne peut que survivre puisque la mutilation qui affecte l'identité desdits réfugiés ne fait que refléter, en leurs objets internes, sa radiation pure et simple du monde extérieur partagé avec les autres. La remarque de Jean Améry : « Je ne pouvais pas me définir avec précision puisqu'on m'avait bel et bien confisqué mon passé et mon origine »¹³ rejoint du reste celle qu'Hannah Arendt fera elle-même huit ans plus tard :

anniversaire du génocide et de la parution du premier ouvrage sur cette catastrophe : Carzou, Jean-Marie, *Arménie 1915. Un génocide exemplaire*, Paris, Flammarion, 1975. Ce génocide perpétré par le gouvernement Jeunes Turcs demeure toujours non reconnu par la Turquie qui bénéficie néanmoins, dans le concert des Nations, soucieuses du maintien de leurs influences dans le Proche-Orient, du crédit accordé aux Etats dits « démocratiques » et donc de la caution apportée implicitement à ce déni. On put voir une illustration de l'emprise de ce déni sur les différentes orientations politiques de la France dans l'empressement de tel ou tel parti politique pour soutenir ou contrecarrer le projet de loi du Parlement du 29 mai 1998 : « La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915 » jusqu'à son adoption définitive (après deux ans et demi!), le 18 janvier 2001. (Cf. *La Survivance. Traduire le trauma collectif* [pré- et postfaces Pierre Férida, René Kaës], Dunod, « Inconscient et Culture », 2000, pp. 2-3). Le Parlement européen qui, ayant reconnu ce génocide depuis janv. 1987 et posé comme condition d'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne, la reconnaissance de ce génocide, votait, en oct. 2001, un rapport ne contenant pas et donc effaçant cette clause, pour en fév. 2002, la rétablir à nouveau. Le dernier sommet de Copenhague de déc. 2002 n'en fait plus aucune mention. Le 17 déc. 2004, lors de sa décision en faveur de l'ouverture des négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne, cette dernière n'en a absolument pas tenu compte, ni des amendements concernant la reconnaissance du génocide arménien dont le Parlement européen avait assorti, le 15 déc. 2004, son vote en faveur de l'ouverture des négociations. Ces différentes orientations se sont récemment fait jour dans les diverses réactions au projet de loi du 12 octobre 2006 visant à sanctionner la négation du génocide arménien et celles à l'assassinat le 19 janv. 2007 à Istanbul de Hrant Dink, journaliste arménien, défenseur des droits de l'homme ayant à maintes reprises évoqué le génocide de 1915. Parmi de nombreux ouvrages sur le génocide des Arméniens de l'Empire ottoman, on peut se reporter aux plus récents : Ternon, Yves, *Les Arméniens, histoire d'un génocide*, Paris, Seuil, « Points/Histoire », 1996 ; Dadrian, Vahagn, *Histoire du génocide arménien*, Paris, Stock, 1996 ; Davis, Leslie A., *La Province de la mort*, Archives américaines concernant le génocide des Arméniens (1915), Paris, Ed. Complexe, 1994; *Revue d'histoire de la Shoah, Ailleurs, hier, autrement : connaissance et reconnaissance du génocide des Arméniens* (dossier coordonné par Georges Bensoussan, Claire Mouradian, Yves Ternon), n° 177-178, 2003 ; Kévorkian, Raymond, *Le génocide des Arméniens*, Paris, Odile Jacob, « Histoire », 2006.

¹² Arendt, Hannah, « Nous autres réfugiés », art. cité, p. 75.

¹³ Améry, Jean, *Par-delà le crime et le châtement*, op. cit., pp. 106-173.

*La perte de leur citoyenneté ne privait pas seulement les gens de protection, mais elle leur ôtait également toute identité nettement établie, officiellement reconnue ; leurs efforts incessants, fiévreux, pour obtenir au moins un acte de naissance du pays qui les avaient dénationalisés en étaient le plus pur symbole*¹⁴.

Hannah Arendt dénonce ainsi l'inadéquation et l'incompétence des Droits de l'Homme et de la Société des Nations face aux vagues d'apatrides — sept à huit cent mille pour les seuls Arméniens — qui se déversent en Europe après la Première Guerre mondiale : « Les traités de 1920 concernant les minorités étaient déjà périmés lorsqu'ils entrèrent en vigueur parce que les apatrides n'y avaient pas été prévus »¹⁵. Elle ne manque pas de déclarer à leur sujet :

*La première perte que les « sans droits » ont subie a été la perte de leur résidence, ce qui voulait dire la perte de toute la trame sociale dans laquelle ils étaient nés et dans laquelle ils s'étaient aménagé une place distincte dans le monde [...] Ce qui est sans précédent ce n'est pas la perte de résidence c'est l'impossibilité d'en retrouver une [...] Personne ne s'était rendu compte que le genre humain, [...] avait atteint le stade où quiconque était exclu de l'une de ses communautés fermées [...] se trouvait du même coup exclu de la famille des nations.*¹⁶

C'est très exactement la perte de cette « trame sociale dans laquelle ils étaient nés et dans laquelle ils s'étaient aménagé une place distincte dans le monde » dont va témoigner Jean Améry.

En conclusion et illustration de ce bref rappel historique, je présenterai au lecteur un de ces passeports de nos rescapés sur lesquels était apposé le stigmatisme « Retour interdit ». Les résistances farouches qu'il me fallut surmonter pour rechercher auprès des anciens un tel document¹⁷ et l'exhiber ici m'ont fait comprendre que la flétrissure de ces mots représentait, à mes yeux, l'inscription emblématique de ce que pouvait bien réfléchir, pour l'enfant de notre sollicitude, le regard de la mère : l'obturation de son ailleurs, le déracinement de sa présence à lui, son impuissance à l'introduire dans le monde des autres, c'est-à-dire à le mettre réellement au monde¹⁸.

¹⁴ Arendt, Hannah, *L'Impérialisme*, op. cit., p. 266.

¹⁵ Arendt, Hannah, « Une patience active », art. cité, p. 51.

¹⁶ Arendt, Hannah, *L'Impérialisme*, op. cit., p. 276.

¹⁷ Des sept copies de documents que j'ai pu recueillir je n'ai retenu ici que celle comportant une photo. Sur la carte qui suit se trouve indiquée, au dessus du I de EMPIRE : « Angora », la ville de naissance de « Garabed », père de « Mari Karabachian », « accompagnée » de ses filles « Olympia », née en 1904, et « Veron », née en 1910 (mentionnées dans une page non reproduite ici). Je remercie vivement messieurs Miguirian et Cicek de m'avoir fourni ces photocopies.

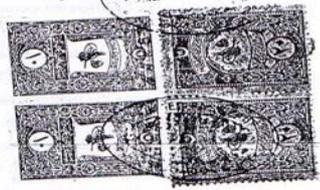
¹⁸ Cf. ce qu'écrit Fethi Benslama dans « L'enfant et le lieu » : « donner naissance ne suffit pas à mettre au monde. Ces femmes [...] avaient la crainte que l'expulsion hors de soi de l'enfant n'aboutisse, dans un mouvement de redoublement de l'exil à le jeter dans un monde qui serait un hors lieu [...] A quelles conditions un lieu fait-il monde pour quelqu'un? » (Benslama, Fethi, « L'enfant et le lieu », *Intersignes, Parcours d'exil*, n° 3, p. 54).

Republique Turque

AU NOM DU GOUVERNEMENT
DE LA GRANDE ASSEMBLÉE
NATIONALE DE TURQUIE

M. Mari Karabachian fille de
Garabed
le 15/04/1924

ترك نوسنه ما ايتا ايتا
1924
ماری کارباچیان



Nom du père Garabed

Qualité ou profession

Lieu et date de naissance Angora
en 1881

Domicile Artan Kaim

Destination France

But et son voyage
Retour interdit

بريدكم وكم اتمنى
مست وكم
كل وتاريخ ولادف اتمنى 1881
مورناي
مورناي
مورناي

Chief de la 2^{me} Section de la Police
Commissaire

55045503
LE 3 JUIL 1924
LE MINISTRE DU TRAVAIL
M. MARCEL MARCELLE

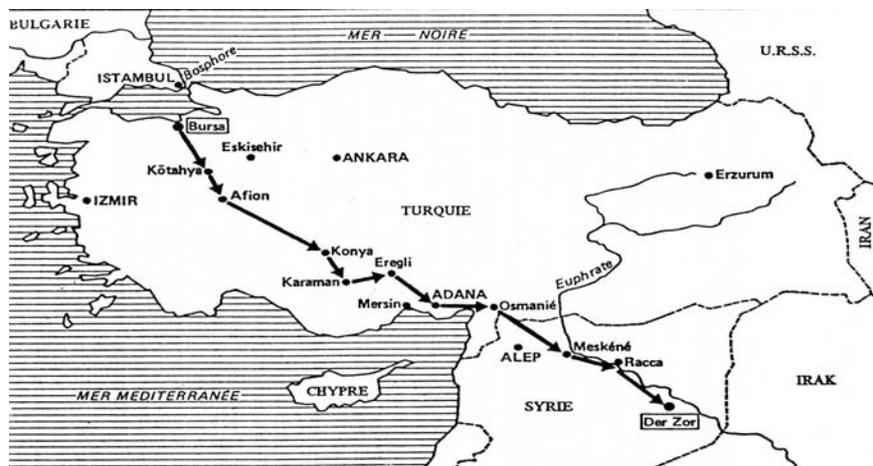
70360
LE CONSUL GENERAL DE FRANCE
A COTON D'ATINOPLE LE 19 JUIL 1924
SE RENDRE Paris
LE CONSUL GENERAL
Paris (ou 950 100)
422




J'ai tenu à exhumer de leur crypte les lieux de la douleur psychique, en visualisant également, à l'aide de ces deux cartes : premièrement, les régions de peuplement arménien en 1914



Deuxièmement, à titre indicatif, l'itinéraire de déportation dont, par exemple, l'un de ces rescapés — il s'agit en l'occurrence ici de mon père — emportait le souvenir lorsqu'il s'embarquait à Constantinople pour Marseille¹⁹.



Trajet de déportation de Vahram Altounian

¹⁹ La première carte est tirée du fascicule de Claude Mutafian, *Un aperçu sur le génocide des Arméniens*, édité par le Comité pour la commémoration du 24 avril 1915, la seconde de Janine Altounian, « Ouvrez-moi seulement les chemins d'Arménie » (*Un génocide aux déserts de l'inconscient* [préface de René Kaë], Paris, Les Belles Lettres, « Confluents psychanalytiques », 1990, 2003, p. 86), qui contient, entre autres, le *Journal de déportation* de Vahram Altounian (1901-1970): « Tout ce que j'ai enduré des années 1915 à 1919 ». Ce *Journal* fut publié dans son intégralité pour la première fois, sous le titre de « Terrorisme d'un génocide », en février 1982 aux *Temps Modernes* (pp. 85-115). Il a été traduit, annoté et postfacé par Krikor Beledian, écrivain de langue arménienne et maître de Conférences à l'INALCO, dont il faut lire les notes et la postface éclairantes (pp. 116-118) pour situer ce *Journal* parmi d'autres témoignages « sauvages » écrits à la même époque et dans son contexte tant historique, géographique, que linguistique. Il n'a pu être commenté par moi que vingt-trois ans après sa première publication dans *L'intraduisible. Deuil, mémoire, transmission* (Dunod, « Psychismes », 2005) !

Disparition du pays natal et de la représentation de soi dans l'espace

Si l'on se laisse donc guider par la lecture d'Améry on constate que, lors d'un tel exil, l'impossibilité à se référer à un pays natal encore vivant, infiltre de ses effets la vie psychique au double niveau spatio-temporel, l'effondrement des référents symboliques de l'existence s'exerçant toujours en ces deux directions :

*Mais nous, nous n'avions pas perdu le pays, au contraire il nous fallait reconnaître que jamais il n'avait été en notre possession. Tout ce qui était en rapport avec ce pays et ses hommes avait été pour nous un malentendu pour la vie*²⁰.

Un semblable exil en héritage va reconduire alors, dans sa transmission générationnelle, la rupture qui a désapproprié les individus de leur place simultanément dans le temps et dans l'espace des autres : « Il n'y a pas de retour parce que refaire son entrée dans un espace ne sera jamais regagner également le temps perdu »²¹. L'éradication territoriale et symbolique, au sein des référents politico-culturels des lieux de la survie, de ce que fut le terreau de leur civilisation, *expatrient* les survivants des espaces transsubjectifs²² d'une communication avec le monde en tant que ce qu'ils ont été et ce qu'ils sont.

Cette discontinuité — brisant à la fois le temps du sujet et son lien aux lieux de son insertion initiale dans le monde — est exactement ce qui différencie les apatrides des exilés, chez qui le fantasme d'un possible *retour* est la marque même d'une continuité psychique de soi dans l'espace et le temps. C'est bien en fonction de cette solution de continuité qu'Améry fait clairement la distinction entre l'exil contraint des Juifs allemands, destitués de leur appartenance, pour qui la terre d'origine, matrice culturelle engloutie avec ses habitants, est devenue terre de mise à mort et l'exil volontaire des Allemands opposants au régime du Troisième Reich, dignes détenteurs, à leurs yeux, de la véritable Allemagne :

*Notre exil n'était pas [...] comparable à l'auto-bannissement de ces émigrants qui fuyaient le Troisième Reich uniquement à cause de leurs opinions [...] Les écrivains émigrés de langue allemande [...] vivaient dans l'illusion d'être la voix de la « vraie Allemagne » qui, dehors, pouvait s'élever bien haut en faveur de la patrie abattue, mise aux fers du national-socialisme. Rien de tel pour nous, les anonymes. Aucun jeu avec la vraie Allemagne imaginaire que l'on aurait emportée avec soi [...] un émigrant fuyant Hitler [travaillait] à New York [...] à édifier le château fictif de la culture allemande [...] L'émigrant, pour motifs culturels et vivant en sécurité, croyait continuer à tisser la trame du destin d'une nation allemande qui [...] n'était terrassée que pour un temps*²³.

Pour les exilés de la nation allemande, contestataires des imposteurs qui l'assujettissent actuellement, fuir s'accompagne d'un imaginaire du *retour* qui, même s'il s'avère illusoire, soutient la psyché du pouvoir nourricier des illusions, ferments d'un sens à recréer. L'objet

²⁰ Améry, Jean, *Par-delà le crime et le châtement*, op. cit., p. 94.

²¹ *Ibid.*, p. 82.

²² Dans son texte de référence pour ces héritages traumatiques, « Ruptures catastrophiques et travail de la mémoire », René Kaës explique que, chez les survivants à des catastrophes collectives, « le sujet traumatisé est attaqué de surcroît par ce défaut d'hébergement de l'appareil psychique dans les espaces transsubjectifs [...] La catastrophe reste en défaut d'énoncé parce que les lieux et les fonctions psychiques et transsubjectives où il pourrait se constituer ont été abolis. » (*Violence d'Etat et psychanalyse*, Dunod, 1989, pp. 177-178).

²³ Améry, Jean, *Par-delà le crime et le châtement*, op. cit., pp. 83-87 et p. 95.

idéal internalisé reste sauf et continue à garantir l'aire de la pensée et de la perception de soi. Au contraire, pour les apatrides que sont devenus les minoritaires survivants à la persécution exercée par ladite nation, ne plus pouvoir se projeter dans un quelconque *retour* puisque tout foyer a été saccagé et ce, dans l'indifférence du monde entier, précipite l'individu dans l'anonymat, oblitère toute représentation de soi et de sa culture en relation avec le monde. « Un internationalisme culturel ne peut véritablement prospérer que sur le terrain d'une sécurité nationale [...] Il faut avoir un pays natal pour ne pas en avoir besoin [...] Réduit au contenu [...] fondamental du concept, pays natal veut dire [...] *sécurité* »²⁴, conviction qui rejoint celle que relevait Hannah Arendt chez les réfugiés jetés dans la débâcle des années 20 : « Le peuple apatride partageait la conviction des minorités que la perte des droits nationaux était identique à la perte des droits humains, que la perte des uns entraînait inévitablement celle des autres. »²⁵

D'ailleurs pour ceux qui furent et finalement restent expulsés de l'espace culturel de leur pays englouti, le discours lui-même atteste les zones qui leur sont devenues inhabitables, il est troué de mots mis hors d'usage, désignifiés : « lorsque je quittai le dernier de mes camps de concentration pour retourner chez moi, à Bruxelles où pourtant je n'avais pas de chez moi. »²⁶

Perte du sentiment de continuité de soi dans le temps

La déchirure qui a ruiné chez l'apatride toute visibilité de soi parmi les autres fait simultanément éclater le sentiment de son être dans le temps. C'est ce que révèle, par exemple, la douleur angoissante de toute nostalgie qui met immédiatement à nu l'inanité de son objet :

*Je sais bien que je ressentais à l'époque le mal du pays et du passé [...] Celui qui vieillit [...] n'est que celui qu'il est. Pourtant il peut quand même exister lorsque dans cet « être » repose, en parfait équilibre un « ayant été » [...] Celui qui a été expulsé du Troisième Reich [...] regarde en arrière [...] et ne s'aperçoit nulle part [...] Leur passé [celui des juifs qui avaient occupé une position sociale] en tant que phénomène social leur avait été repris par la société.*²⁷

Le rapt de cet « ayant été » qui fait implorer l'« être » des rescapés, le déni d'existence qui les hypothèque constitue alors l'arrière-fond implicite sur quoi la famille expatriée élève inconsciemment son enfant, un manque à être qui se transmet à lui en sentiment de dette scellant sa filiation. Décrivant les premières relations constitutives entre la mère et son nourrisson, Winnicott nous donne les explications suivantes sur ce qui, chez l'être humain, contribue au « sentiment d'être » :

Aucun sentiment du soi ne peut s'édifier sans s'appuyer sur le sentiment d'ÊTRE, [...] Ce qui est en jeu ici, c'est une continuité réelle de générations, à savoir ce qui chez le nouveau-né [...] est transmis d'une génération à l'autre par l'intermédiaire de l'élément féminin chez l'homme et chez la femme, [...] L'élément féminin [...] est [...] Ce n'est pas la frustration qui est [ici] en cause, mais la mutilation [...] Ou bien la mère a un sein qui est, ce qui permet au bébé d'être, lui aussi, ou bien la mère est incapable

²⁴ *Ibid.*, p. 89.

²⁵ Arendt, Hannah, *L'Impérialisme*, *op. cit.*, p. 273.

²⁶ Améry, Jean, *Par-delà le crime et le châtement*, *op. cit.*, p. 114.

²⁷ *Ibid.*, pp. 106-108.

*d'apporter cette contribution, auquel cas le bébé doit se développer sans la capacité d'être [...] l'identité initiale [...] réclamant un sein qui est et non un sein qui fait.*²⁸

Nous nous hasarderons à avancer ici que tout enfant de ces exilés, évadés de la mort, saura reconnaître dans l'empiétement de sa famille endeuillée et mutilante ce sein qui, mélancolique ou non, « fait » sans jamais « être ». Les traces de la terreur et de l'agrippement au même pendant la persécution de tous, traces inscrites dans l'inconscient groupal et encryptées en lui, le disqualifient dès lors pour l'affrontement psychique et culturel de l'altérité, car celle-ci requiert un soubassement narcissique né préalablement d'un partage avec les parents de leur « être » en sécurité et de leur « ayant été » quelque part chez eux. L'insécurité profonde qu'il a, au contraire, ressentie en eux, avec eux, discrédite plutôt l'espace potentiel des échanges et des plaisirs puisqu'elle est la conséquence du meurtre non sanctionné de qui ils furent, qu'elle raconte justement leur expropriation du rapport à l'autre, l'autre exterminateur ou l'autre complice par son silence.

Une anecdote pathétique rapportée par Améry montre comment la destitution de l'espace transitionnel où l'on « est avec » ses autres, la répudiation des liens tissés avec les interlocuteurs de ce que l'on croyait être sa culture, dérobent aux exilés ce temps subjectif au cours duquel c'est bien évidemment l'assignataire du discours qui institue le moi :

*Dans le camp de Gurs [...] le célèbre poète Alfred Mombert [...] de soixante-dix ans [...] écrivit à un ami : [...] « Est-ce que pareille chose est jamais arrivée à un poète allemand ? » [...] Un poète allemand ne peut être qu'un homme qui non seulement écrit de la poésie en allemand mais aussi pour les Allemands, à leur demande expresse [...] Les lecteurs d'alors qui ne protestèrent pas contre sa déportation ont rendu sa poésie nulle et non avenue [...] Pour être celui-ci ou celui-là nous avons besoin de l'assentiment de la société. Mais quand elle dément que nous l'ayons jamais été, nous ne l'avons pas été non plus. Mombert [...] mourut sans passé [...] On vieillit mal en exil.*²⁹

Il faut remarquer ici que l'expression *ungeschehen machen* (« rendre non advenu ») avec laquelle Améry signifie que les Allemands, restés indifférents à la déportation de leur poète, ont du même coup annulé qu'il l'ait jamais été et rayé le sens de son existence est celle qui, chez Freud, désigne une des opérations psychiques visant à supprimer, en le soustrayant à la conscience, ce qui eut lieu. Ce qui a été visé dans la déportation de Mombert n'est pas seulement un attentat à sa vie mais à ce qu'elle a été. L'impossibilité d'« être », puisque nulle part n'apparaît que l'exilé « a été », se vit conséquemment en lui dans une coupure qui, indépendamment de l'éventuelle incompétence linguistique, désarrime son corps du sens et de la parole, comme si la mise en clandestinité de son existence l'amputait de son élan vers la vie. C'est donc le « faire » du déchiffrement d'un environnement étranger qui se substituera à l'« être » en lien d'identification avec les autres :

*Les premiers jours d'exil [...] Le simple fait de ne pas pouvoir déchiffrer les visages des hommes était déjà source d'effroi [...] Les mots [...] étaient une réalité sensorielle mais en rien des signes interprétables [...] Le regard avec lequel l'exilé cherche à percer les signes ne sera jamais spontané, ce sera au contraire un acte intellectuel lié à un effort coûteux de l'esprit.*³⁰

²⁸ Winnicott, Donald Woods, « La créativité et ses origines », *Jeu et réalité*, op. cit., p. 112.

²⁹ Améry, Jean, *Par-delà le crime et le châtement*, op. cit., p. 109.

³⁰ *Ibid.*, p. 91.

Version plus contrôlée, maîtrisée par le travail « coûteux de l'esprit » d'une désarticulation psychique à laquelle Hannah Arendt prête l'expression d'une détresse que toute aïeule exilée pourrait raconter ou taire à ses petits-enfants :

*Nous avons perdu notre foyer, c'est-à-dire la familiarité de notre vie quotidienne. Nous avons perdu notre profession, c'est-à-dire l'assurance d'être de quelque utilité en ce monde. Nous avons perdu notre langue maternelle, c'est-à-dire nos réactions naturelles, la simplicité des gestes et l'expression spontanée de nos sentiments [...] nos vies privées ont été brisées.*³¹

Si ne plus pouvoir retourner en pensée chez soi, parce qu'on y serait exterminé, induit un tabou du contact avec soi-même et prive en quelque sorte de ses assises territoriales tout regard de tendresse sur les nouveaux-nés au monde d'ici, cela produit aussi chez le transfuge lui-même une haine de soi :

*Le véritable mal du pays n'était pas de l'apitoiement sur soi mais de la destruction de soi. Il consistait en un démontage pièce par pièce de notre passé, ce qui ne pouvait aller sans mépris de soi ni haine à l'égard du moi perdu [...] La haine de soi couplée avec la haine du pays faisait mal [...] Ce que notre souhait pressant et notre devoir social se devait de haïr, se dressait soudain devant nous et voulait qu'on en ait la nostalgie : un état impossible et névrotique qu'aucune médecine psychanalytique n'est de taille à combattre [...] Notre retour n'était pour notre pays natal rien qu'un embarras.*³²

Un immigré, poète apatride des années 20 : Nigoghos Sarafian

Pour finir, ce constat de l'impossibilité d'un retour réel et imaginaire là où il n'existe plus rien nous ramènera en boucle à notre point de départ, mais cette fois-ci en recourant à l'expérience d'un grand poète du mouvement littéraire arménien de Paris, né en 1902 à Varna en Bulgarie, installé en France à partir de 1923 au moment où affluaient les premières vagues d'*immigrés* arméniens, rescapés du génocide, et mort à Paris en 1972, Nigoghos Sarafian³³. Il fut, à son époque, assez sacrilège pour dénoncer le leurre des appartenances nationales et entreprendre la démystification du retour au sein de la *mère patrie*. Alors que la propagande soviétique³⁴ suscitait, dans les années 1946-1948, l'engouement et le rapatriement de 7000 Arméniens de France — qui, après une amère déception, interviendront lors du voyage de Christian Pineau en 1957 à Erevan, pour obtenir une autorisation à quitter le « paradis socialiste » et retourneront presque tous aux lieux regrettés de leur dispersion —, il écrivait :

³¹ Arendt, Hannah, « Nous autres réfugiés », art. cité, p. 58.

³² Améry, Jean, *Par-delà le crime et le châtement*, op. cit., p. 96.

³³ Nigoghos Sarafian fut un des grands poètes du mouvement littéraire arménien de Paris où il publia de nombreux recueils, jusqu'à présent non traduits en français, dont *La conquête de l'espace* (1928), *Reflux et flux* (1939), *Méditerranée* (Beyrouth, 1916), *Le Bois de Vincennes* (ici cité, Alep 1947 ; version originale publiée par Krikor Beledian in *Venséni Andare*, Madénachar art. 1, sept 1988, traduite par Anahide Drézian aux Ed. Parenthèses, 1993, présentée par Marc Nichanian). J'ai parfois procédé à une restitution plus littérale des passages cités. Je dois ici vivement remercier Krikor Beledian (cf. supra) pour l'aide qu'il m'a apportée, tant dans la mise au point des traductions que dans les renseignements bio-bibliographiques sur N. Sarafian.

³⁴ Sur ce mouvement de rapatriement des Arméniens, appelé par eux *nerkaght* (exil vers l'intérieur), cf. Claire Mouradian, *L'Arménie*, Paris, PUF, 1995, « Que sais-je ? », p. 86 ; *De Staline à Gorbatchev, histoire d'une République soviétique, l'Arménie*, Ramsay, 1990.

Je regarde [...] la Tour Eiffel [...] mes compatriotes la délaissent pour retourner au pays [...] Mais [...] ce qui est clair pour moi en cet instant, c'est qu'une ville marâtre et étrangère est plus désirable que son propre pays où l'on se sent plus étranger et moins libre³⁵.

Ce mouvement de l'immigré qui passe outre au mirage tentateur d'un fantasmagorique retour, le surmonte en comprenant que l'ailleurs se trouve ici même³⁶ définit en fait, pour Sarafian, sa mission d'écrivain :

Quand donc verrai-je l'érection d'une cité de la raison sur les terres de nos pères [...] Je suis sans gîte et seul, je voudrais avoir une patrie à la hauteur de mon désir [...] Quand donc vais-je m'atteler [...] au travail de son érection [...] Quand donc trouverai-je les mots de vérité pour célébrer la venue à la sagesse de mon peuple qui a souffert, victime depuis des siècles de son propre mystère? [...] Je suis seul et persécuté par la vie qui me raille, me réduit à rien, [...] ce rien grandit peu à peu, [...] embrasé par le tourment venant des générations et s'achevant en moi [...] C'est l'heure où [...] le fantôme [...] me convainc en me présentant la mort comme le seul salut [...] Il faut rester au contraire et réparer les ponts détruits, rétablir les voies de communication et le règne de la raison.³⁷

Malgré ce retranchement critique à l'écart du national et d'un *chez soi* prétendument désirable, l'écrivain, qui fuit toute idéalisation inductrice de nostalgies fourvoyantes, n'ignore toutefois nullement la condition irrémédiable de son être éclaté et de son héritage en miettes :

Notre langue sur le point de mourir. Nos valeurs niées par l'étranger, par la diaspora et même par notre patrie [...] Une part de la diaspora sur le point de se dissoudre, l'autre condamnée à aller se dissoudre dans son propre pays³⁸.

On trouve chez lui la même désappropriation du temps que celle rencontrée chez Améry : « Je suis passé à travers les années comme une ombre, portant en moi la privation, la douleur d'un peuple méprisé, l'attente, la révolte, la crispation, l'espoir du bonheur et je m'approche de la terre sans avoir vécu »³⁹, la même amertume à vivre sans exister qui engendre la haine de soi, le sentiment d'illégitimité et l'angoisse :

Quelle haine de soi dans cet isolement qui est le mien.⁴⁰ [...] Et toujours au loin, le drapeau tricolore flotte comme aux jours de l'enfance. Et toujours flotte l'angoisse.⁴¹ [...] J'avais tous les certificats, et pourtant je me demandais si on ne me refuserait pas le permis de travail. Je craignais qu'un agent de police ne m'arrêtât et ne me conduisît en prison sans raison [...] Quelle opinion n'avais-je pas sur les hommes ! [...] les guerres et une révolution⁴², charriant les cadavres et les ruines. Puis notre histoire nationale [...] Quel chemin [...] à travers l'angoisse !⁴³ [...] Seul au bout du monde, abandonné de tous, je ressemble à un

³⁵ Sarafian, Nigoghos, *Le Bois de Vincennes*, op. cit., p. 69.

³⁶ Fethi Benslama caractérise en ces termes ce mouvement lucide : « il y a donc un au-delà du retour [...] lorsque s'effectue un décollement du retour par son redoublement [...] Le lieu n'est plus un "ici" empirique, mais la virtualité de l'ouverture au "va-et-vient", après quoi, aucun "ici" n'entre dans un régime quelconque de la propriété: tous les lieux sont empruntés. » (« L'enfant et le lieu », art. cité, p. 62).

³⁷ *Ibid.*, p. 81.

³⁸ Sarafian, Nigoghos, *Le Bois de Vincennes*, op. cit., p. 55.

³⁹ *Ibid.*, p. 83.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 29.

⁴¹ *Ibid.*, p. 23.

⁴² L'auteur a assisté à la révolution de 1917 en Crimée, lors d'une visite rendue à son frère.

⁴³ *Ibid.*, p. 48.

*condamné à mort qui ignore son péché, [...] le vent et le murmure des arbres deviennent [...] aussi cruels que le bruit du couperet de la guillotine [...] l'homme de la diaspora vit toute sa tragédie*⁴⁴.

L'histoire psychique de tout être comportant toujours l'aspiration à retourner dans les bras ou le sein maternels, le deuil de cette aspiration ne peut se faire chez l'*immigré-expulsé* car l'impossible retour dans le fantasme fait traumatiquement collusion avec l'impossible retour dans le réel.⁴⁵

Restant dans les Balkans où naquit Sarafian c'est à un film d'Angelopoulos⁴⁶, *Le regard d'Ulysse*, que nous emprunterons l'arrêt sur image concluant cette réflexion sur ces *immigrés* qui sont, en fait, des *émigrés* des territoires de la mise à mort. Nous y voyons un Ulysse en errance, resurgi incidemment en nous à la lecture d'Hannah Arendt, évoquant la « confusion désespérée de ces voyageurs semblables à Ulysse mais qui, contrairement à lui, ne savent pas qui ils sont. »⁴⁷

Il s'agit d'un juif roumain *immigré* aux Etats-Unis via la Grèce, devenu un cinéaste qui retourne sur les lieux d'éclatement de son passé. A la recherche de la pellicule perdue — ou non encore développée — du premier regard cinématographique sur son pays, le héros héritier de ce trésor en souffrance, poursuit obstinément, jusque sous les bombes de Sarajevo la quête d'un regard non recueilli, ne faiblissant ni devant les sollicitudes rencontrées en chemin ni devant les souvenirs hallucinés des scènes où les hommes de sa famille furent, les uns après les autres, arrêtés, déportés.

Pourtant, s'appêtant à quitter la femme passionnément attachée à lui, voilà qu'il éclate brutalement en sanglots. Elle s'étonne de voir un homme si puissamment déterminé pleurer lors de l'adieu : « Tu pleures ? » murmure-t-elle émue et lui, cachant son visage entre ses mains, s'écrie, oppressé : « Je pleure parce que je ne peux pas t'aimer ! », paroles tragiques aux résonances multiples ! Il « ne peut pas », parce qu'habité par toutes les séparations criminelles de son enfance, il ne peut s'attacher qu'au seul investissement qui donne sens à sa vie : sauver les traces des disparus en sauvant le premier regard de son art sur le monde. Sa mission, incontournable puisqu'il en est l'unique porteur, le rend indisponible à l'autre tout autant qu'à lui-même ; mais il « ne peut pas » non plus, parce que l'empreinte des déchirures violentes du passé, réanimée au présent par le quadrillage tout-puissant des frontières meurtrières et le crépitement mortel des mitrailleuses, ont inscrit en lui une douloureuse impuissance à aimer.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 78.

⁴⁵ Cf. Kaës, René, « Rôle de l'événement historique dans la mobilisation du fantasme », in *Différence culturelle et souffrances de l'identité*, Dunod, 1998, p. 61.

⁴⁶ *Le regard d'Ulysse*, film de Theo Angelopoulos, 1995.

⁴⁷ Arendt, Hannah, « Nous autres réfugiés », art. cité, p. 73.